

programme prévoit en fonction du revenu permettront à celui qui est temporairement sans emploi de chercher du travail sans être accablé des mêmes difficultés que les personnes qui touchent les prestations plutôt maigres du régime actuel d'assurance-chômage. Trop de Canadiens reçoivent aujourd'hui leur subsistance de deux sources à la fois, la Commission d'assurance-chômage et le Régime d'assistance publique du Canada ou des services locaux de bien-être. S'il est adopté et si le rapport du comité permanent ne le change pas trop radicalement, le nouveau régime devrait contribuer pour une large part à corriger cette situation. Un aspect devrait plaire aux députés: le fait que le gouvernement assumera le coût du programme quand le taux désaisonnalisé atteindra 4 p. 100.

Je ne crois pas que les députés se rendent bien compte de ce que cela signifie. Quand, pour des raisons mieux connues des économistes ou du gouvernement, le chômage peut atteindre jusqu'à 7 p. 100, le coût pour le gouvernement est de 433 millions de dollars. Une telle somme devrait sûrement amener les gens à examiner d'un peu plus près ce que nous appelons le facteur d'alternance. A mon avis, ce caractère régulateur est l'un des meilleurs aspects du nouveau régime.

• (5.10 p.m.)

Pour terminer, permettez-moi de dire que je crois qu'avant longtemps, le problème de l'inflation devrait être envisagé sur trois fronts. A mon avis, il faudrait absolument que les ouvriers, les patrons et le gouvernement se concertent à l'avenir. Bien sûr, des entretiens particuliers ont déjà eu lieu. J'ai participé à quelques-uns, et certains des points de vue exposés par des économistes attachés au mouvement syndical ont été très instructifs, très fructueux et très progressifs. Cependant, je ne crois pas que le mouvement syndical puisse se tenir à l'écart et se dissocier des problèmes du pays, pas plus que les grandes entreprises ne peuvent s'attendre à fonctionner isolément, sans adopter une attitude humanitaire à l'égard des problèmes. Je ne suis pas particulièrement heureux lorsque des sociétés multinationales ferment des usines à Cornwall ou à London en Ontario, avec un préavis minimum et sans se soucier, ou si peu, du sort des gens qu'elles privent de travail.

Voilà le genre de responsabilités que l'entreprise privée doit assumer à l'avenir, car le gouvernement ou l'opposition ne sont pas les seuls en cause. En effet, tout le système est en cause, et les gens exigent plus de l'entreprise privée que du travail et un chômage de 4 ou 5 p. 100. Ils veulent le plein emploi; ils veulent des mesures sociales; ils ne veulent plus de taudis et de pollution et de tous les autres maux sociaux. Il nous faut tous comprendre qu'à moins d'être capables de relever ce genre de défi, nous aurons peine à maintenir cette sorte de régime d'entreprise privée que je crois le meilleur pour notre économie, quoi que puissent en penser les socialistes. Il nous faut l'intervention du gouvernement et la participation du gouvernement dans les décisions au cours de la prochaine décennie, et nous en aurons de plus en plus. Nous ne pouvons plus nous permettre l'inflation, pas plus qu'un chômage anormalement élevé.

[L'hon. M. Mackasey.]

M. Jack Murta (Lisgar): Je ne m'attendais vraiment pas d'avoir à prendre la parole si tôt à la Chambre, mais mes collègues de l'opposition officielle semblent avoir décidé qu'étant ici, je pourrais fort bien être mis à contribution.

M. Mahoney: Bonne idée.

M. Murta: Il ne suffirait pas que je me dise heureux de siéger à la Chambre des communes. Il est peut-être plus vrai de dire que j'en suis ravi. Un des plus grands honneurs que puisse recevoir un Canadien est assurément d'être choisi pour représenter une circonscription de notre grand pays.

Ceci dit, j'espère que les députés seront indulgents envers moi si je dis que c'est un honneur particulier d'être choisi pour représenter la circonscription de Lisgar de la province du Manitoba.

Les députés savent que je suis entré à la Chambre des communes à la suite d'une élection partielle, après la mort prématurée de l'ancien député de Lisgar, George Muir. Au cours des années qu'il a passées à la Chambre, George Muir s'est acquis le respect et la considération de ses électeurs et des gens qui l'ont connu à titre de député siégeant. J'espère que, à mesure que j'acquerrai de la maturité dans l'exercice de ma fonction, ceux qui m'ont choisi pour remplacer George Muir seront satisfaits de leur choix.

Des voix: Bravo!

M. Murta: Le moment serait peut-être opportun pour renseigner mes collègues sur les avantages qu'offre la vie dans la circonscription de Lisgar, et pour les inviter à saisir la première occasion de se prévaloir de notre hospitalité. Les gens de l'Est sont portés à penser à Vancouver, à Edmonton ou à Calgary lorsqu'on parle de l'Ouest, mais la vérité est que la grande région de l'Ouest commence à Lisgar.

D'est en ouest, la circonscription de Lisgar s'étend sur environ 130 milles, elle est limitée au sud par la frontière américaine et se termine aux pittoresques terres de culture d'une ville appelée Killarney. Ses limites est suivent les méandres de la rivière Rouge qui s'écoule au nord en provenance de la frontière américaine et une partie de ses limites nord sont constituées par l'historique rivière Assiniboine. La rivière Pembina serpente d'ouest en est à travers Lisgar et se jette dans la rivière Rouge.

La plus grande partie de la circonscription de Lisgar se compose de terres fertiles ce qui, outre l'absence de grandes villes et les rares industries, a donné lieu à la création d'une économie agricole. Cela peut être à la fois bon et mauvais. Quand les récoltes sont bonnes, quand le prix des bestiaux est élevé et qu'ils se vendent bien, la vie peut procurer aux habitants de Lisgar tous les avantages matériels pour lesquels ils travaillent. Par contre, quand l'économie agricole nationale ralentit, les habitants de Lisgar en souffrent davantage que dans les régions profitant de l'apport des industries ou des ressources. Je peux dire qu'à Lisgar nous surveillons attentivement le pouls de l'agriculture.